



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 8 septembre 2020]

Date de la convocation

2 septembre 2020

Date d'affichage

9 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Monique GUILLE, Laurent SQUASSINA, Marie-Françoise BONELLO

Absents :

**N° 113/ 2020**

*Secrétaire de séance : Martine SOUQUET*

**OBJET DE DELIBERATION : Demande de subvention pour une opération de restauration du pigeonnier du Muséum d'Histoire naturelle**

Suite aux travaux entrepris pour restaurer le rempart du muséum d'Histoire naturelle Philadelphie Thomas, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention aux meilleurs taux possibles auprès de l'État (DETR), du Conseil Départemental du Tarn et du Conseil Régional Occitanie Pyrénées/Méditerranée pour la restauration du pigeonnier adjacent, selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 41 446 € H.T.

Subvention État (30 %) : 12 434 €

Subvention Conseil Régional (20 %) : 8 289 €

Subvention Conseil Départemental (15 %) : 6 217 €

Ville de Gaillac (35 %) : 14 506 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**SOLLICITE** les concours financiers mentionnés ci-dessus,

**DONNE** pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le Maire,

Patrice GAUSSERAND



Fait à Gaillac le 9 septembre 2020